

Communiqué de presse

La Chapelle-sur-Erdre, le 6 mars 2013



CGPME et Transfert de l'Aéroport : Agir vite pour l'emploi et l'avenir de notre région !

La CGPME, très soutenue par ses adhérents pour en défendre la cause, a été longuement reçue mardi par la Commission du Dialogue autour de l'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Désenclavement du Grand Ouest, rebond industriel à vocation internationale, développement de l'emploi, rayonnement économique et culturel, attraction touristique, autant d'atouts que les PME du Grand Ouest veulent servir en se dotant d'un outil aéroportuaire de dimension adaptée pour agir sur 30 ans de perspectives.

Laisser porter Nantes Atlantique à saturation sans immédiatement envisager la poursuite d'un trafic toujours grandissant serait une faute. Appel d'air fabuleux en termes d'emplois, de dynamisme d'innovations, vitrine internationale, **la CGPME considère que Notre-Dame-des-Landes constitue une chance à saisir sans plus de délai** et appelle la commission à retenir avant tout les arguments d'intelligence économique et de raison au bénéfice de l'intérêt général et non de quelques éléments bien éloignés de la responsabilité sociale qu'ils prétendent défendre en piétinant, sans hésiter, les principes de la démocratie.

A propos CGPME Pays de la Loire

La CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises) est une organisation patronale interprofessionnelle, qui assure la représentation et la défense des TPE & PME, tous secteurs confondus (industrie, commerce, services). De par sa proximité de contacts avec ses adhérents, la CGPME des Pays de la Loire contribue au développement en profondeur du tissu économique et social local. Elle défend les intérêts des PME du département et de la région, leur offre assistance et conseil et leur propose également de nombreux services.

Contact presse :

Yann le Bihen - CGPME des Pays de la Loire
Tél. 02 40 52 12 12 - Mail : accueil@cgpme-pdl.fr